

Salah Abdeslam refuse de comparaître à son procès à Bruxelles jeudi

Le seul survivant des commandos terroristes du 13 novembre 2015 est jugé avec un complice pour avoir tiré sur des policiers à Bruxelles.

Le Monde.fr avec AFP | 06.02.2018 à 14h59



Devant le palais de justice de Bruxelles, au premier jour du procès de Salah Abdeslam, lundi 5 février 2018. RICCARDO PAREGGIANI / AFP

Au lendemain du premier jour de son [procès](#) à Bruxelles, Salah Abdeslam a fait [savoir](#) mardi 6 février qu'il ne souhaitait pas [comparaître](#) jeudi, selon Luc Hennart, président du tribunal de première instance francophone de Bruxelles. C'est ce magistrat qui a la charge d'organiser l'audience qui s'est ouverte lundi et se poursuivra jeudi, avec comme point d'orgue les plaidoiries de la [défense](#), notamment celle de M^e Sven Mary, avocat tout juste rappelé aux côtés de Salah Abdeslam.

M. Abdeslam est le seul membre encore en vie des commandos djihadistes qui ont attaqué [Paris](#) le 13 novembre 2015. Le Français d'origine marocaine, âgé de 28 ans, et Sofiane Ayari, un Tunisien de 24 ans, sont accusés d'avoir tiré sur des policiers à Bruxelles le 15 mars 2016. Ils doivent [répondre](#) de « *tentative d'assassinat sur plusieurs policiers* » et « *port d'armes prohibées* », le tout « *dans un contexte terroriste* ».

Vingt ans de prison requis

Lundi à l'ouverture du procès, Salah Abdeslam, qui avait pourtant souhaité comparaître, a refusé de répondre aux questions et défié la [justice](#) au nom d'Allah.

Lire aussi : A Bruxelles, Salah Abdeslam refuse les questions mais se livre à un réquisitoire contre la justice (/police-justice/article/2018/02/05/procès-de-bruxelles-salah-abdeslam-ne-souhaite-pas-repondre-aux-questions-ni-etre-pris-en-photo_5251908_1653578.html)

Dans l'après-midi, une peine de vingt ans de prison a été requise contre les deux prévenus. Il s'agit de la peine maximale prévue en correctionnelle pour les faits jugés, selon la représentante du parquet.

Lire aussi : Procès de Salah Abdeslam à Bruxelles : ce qu'il faut retenir de la première journée (/europe/article/2018/02/05/ce-qu-il-faut-retenir-de-la-premiere-journee-du-proces-de-salah-abdeslam-a-bruxelles_5252207_3214.html)

Le procès, qui devait initialement se [poursuivre](#) mardi, a été suspendu jusqu'à jeudi pour [permettre](#) à M^e Mary de [préparer](#) sa plaidoirie.